

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste > 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau > 3.50
 par la poste, franco > 4.—
 Pour 3 mois, > 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:
 Pour une annonce au-dessous de 7 lig. 75 c.
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son
 espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.
 Une remise de 2 fr. pour les annonces est ac-
 cordée aux abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Les annonces pour le n° du mercredi seront
 reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le
 samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIGNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			À 1 heure.	Moyenne du jour.		
15	9,8	8,4	11,3	715,16	7,2	S.	Faible	Couvert	Pl. intermittente tout le jour.	1,675	15	4,9	2,0	6,0	660,8	8,3	N.-O.	Fort	Couvert	Pl. int. m. au s.
16	9,3	7,5	13,4	719,43	1,7	S.-O.	Moyen	id.	Pluie dans la nuit.	1,685	16	3,0	2,1	3,2	663,6	0,5	id.	id.	id.	Quelques flocons de neige le matin.
17	9,7	6,1	15,2	722,01	1,3	O.	Faible	id.	Pl. le mat. jusqu'à 7 heures.	1,700	17	3,1	1,3	3,8	666,1		id.	Moyen	id.	Alpes claires le mat. et le soir.
18	12,9	2,9	19,1	720,86	0,0	S.-E.	Calme	Clair	Mont-Blanc clair.	1,725	18	7,8	1,1	10,4	665,3	0,0	S.-E. v.	Faible	Nuageux	Gelée blanche.

PUBLICATION

Par une déclaration faite au greffe de ce tribunal, les héritiers de feu M. Rodolphe Merz, en son vivant maître d'hôtel, à Neuveville, ont accepté la succession de ce dernier sous bénéfice d'inventaire; en conséquence, les créanciers du défunt, ainsi que ceux envers lesquels il aurait contracté des cautionnements, sont invités à produire leurs réclamations par écrit, au greffe du tribunal de ce siège, jusqu'au 18 juillet 1867. Les créanciers qui ont déjà produit leurs réclamations à M. Huber, l'un des héritiers, sont dispensés d'une seconde production.

Neuveville, le 15 juin 1867.

Le greffier du tribunal,
A.-L. SUNIER, not.Permis: Le président du tribunal,
en son absence, le vice-président,
H. TSCHIFFELI.

Publications municipales.

MM. les propriétaires d'immeubles situés dans le ressort municipal, sont invités à payer la contribution d'assurance pour l'année 1866-1867, au secrétariat de la municipalité, les 26 et 27 juin courant, chaque jour de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

La contribution est fixée, comme l'année dernière, à

5 p. mille pour les bâtiments de 1^{re} classe.4 1/2 p. mille " " 2^{me} "6 p. mille " " 3^{me} "

Neuchâtel, le 11 juin 1867.

Secrétariat municipal.

AVIS

Les arrosages en ville sont mis en adjudication. Messieurs les maîtres voituriers sont priés d'adresser leurs offres par écrit à la Direction des Travaux publics.

Les travaux de charpenterie des ailes du nouveau collège sont mis au concours; les plans, devis et cahier des charges sont à la disposition de MM. les entrepreneurs, au bureau du chantier, promenade du faubourg, jusqu'au vendredi 21 juin, à 2 heures de l'après-midi, moment où les soumissions seront ouvertes à l'hôtel-de-ville en présence des intéressés. La direction des travaux publics.

Publication communale.

Les communiens de Neuchâtel qui auraient des vues sur le poste vacant de garde-forêt de Chaumont, sont invités à faire parvenir leurs offres de services et certificats, d'ici au 30 juin courant, au secrétariat de commune, où ils pourront prendre connaissance des charges et avantages attachés à ce poste.

Neuchâtel, le 15 juin 1867.

Au nom du Conseil administratif,

Le Secrétaire,

CH. FAVARGER.

IMMEUBLES A VENDRE

6. A vendre ou à louer, pour St-Jean, à Cormondrèche, une maison d'un logement, avec verger et jardin attenants. S'adr. à Benoit Colin, à Corcelles.

Vente d'un domaine à Dombresson.

Le beau domaine appartenant à la maison des Orphelins de la Commune de Neuchâtel, situé au Côté, rière Dombresson, est exposé en vente par voie de minute et d'enchères publiques. Ce domaine, de la contenance totale de 124 à 125 poses, consiste: 1° En deux bienfonds en nature de jardins, vergers, prés et champs, avec deux maisons rurales sus-assises, dont l'une a logement de ferme et de maître, caves et fontaine intarissable, contenant l'un 21 poses, et l'autre 25 poses et demie. 2° En deux forêts en bois de sapin et de hêtre, contenant l'une 12 poses et l'autre 40 poses. 3° Et en quatre parcelles de forêt en bois de hêtre, situées aux Côtes du Côté, contenant ensemble 26 poses; le tout d'une exploitation très-facile.

Les bienfonds sont dans un bon état de culture et très-productifs, et les forêts dans un excellent état d'aménagement, bien garnies de bois, en partie d'un âge avancé, et le plus grand nombre en état d'être exploité.

Les bienfonds et les parcelles de forêts faisant partie de ce domaine seront vendus séparément, et la vente aura lieu dans une seule session à l'hôtel de commune à Dombresson, le **lundi 1^{er} juillet prochain**, à 4 h. précises de l'après-midi.

Un double de la minute de vente se trouve déposé dans le dit hôtel de commune à Dombresson, et un autre double au bureau des Finances de la maison des Orphelins, à Neuchâtel, où les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions de vente. On peut aussi en prendre connaissance chez M. A. Comtesse, notaire à Fontaines.

S'adr. pour voir le domaine dans son ensemble au fermier Frédéric-Louis Cuche, au Côté.

Avis de vente.

Le liquidateur de la masse en discussion des biens de Rodolphe Gutmann, ci-devant aubergiste à Concise, donne avis que le **lundi 24 juin** courant, dès les 8 heures du matin, dans les bâtiments ci-après désignés, il fera vendre par enchères publiques les biens dépendant de cette masse, savoir:

Art. 215 du Cadastre, n° 4 n° 18 du Plan. A Concise, maison d'habitation ayant chambre à lessive, pressoir, cave et place de 62 perches.

Art. 264 du Cadastre, n° 1, n° 51 du plan. Au dit lieu, maison d'habitation et cour de 6 perches.

Ces deux immeubles contigus, et dans lesquels s'exerçait un droit d'auberge.

Art. 1209 du Cadastre, n° 1, n° 3 du plan. En Cheneaux, un pré de 18 perches.

Après les enchères des immeubles, il sera procédé à la vente des vases de cave, cuves, tonneaux et divers autres effets mobiliers; les vases, au nombre de 7, sont en parfait état.

Les conditions de vente sont déposées au greffe du tribunal à Grandson, où l'on peut en prendre connaissance.

Donné ce 5 juin 1867. F. DYENS.

9. A vendre, de gré à gré, une maison récemment bâtie, d'une situation agréable, dans un village du Vignoble, d'où les voies de communication sont faciles et nombreuses. Cet immeuble auquel est attaché un jardin, renferme trois logements avec de belles dépendances. Le rez-de-chaussée a été construit en vue d'y

établir un atelier. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au notaire Bonnet, à Auvornier.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Etude de M^e SIMMEN, notaire à Nidau.

ENCHÈRES

MM. Louis Perret-Muller, établisneur à Neuchâtel, Jules Girod, établisneur à Nidau, et Marcelin Chipot, brasseur à la *Ländte Bienne-Nidau*, feront vendre publiquement jeudi 27 et les jours suivants, s'il y a lieu, dès les 9 heures du matin, près de la maison de M. Stocker, pharmacien, à Bienne:

a) divers outils de serrurier, enclumes, étaux, petits et grands perceurs, tours, soufflets, plusieurs marteaux, tenailles, limes et plusieurs autres petits instruments.

b) quelques lits en fer, et beaucoup de fer non travaillé, surtout des parties de barrières, balustrades, ainsi que les ornements y relatifs, du fer pour maréchal, etc.

c) effets de ménage, lits, tables et consoles en partie recouvertes de plaques de marbre, un piano, un sofa, fauteuils, chaises, un grand miroir, portraits, linge et bien d'autres choses encore.

Les amateurs sont cordialement invités à cette vente.

Nidau le 8 juin 1867.

Par commission,
J. SIMMEN, notaire.

Permis la publication:

Le préfet: Ch. KUHN.

Vente d'outils de forge.

Le vendredi 21 juin courant, dès les 2 heures du soir, le citoyen J.-P. Porret exposera en montes publiques et juridiques les objets suivants: plusieurs forts étaux, deux grands soufflets, une grande enclume et une bigorne; on ajoutera à cette vente un bureau plaqué noyer, un canapé en noyer, recouvert en damas vert, une pailasse à ressorts et un matelas. Cette vente aura lieu dans la maison de la forge, à Peseux.

Vente de récoltes à Saules.

Le lundi 24 juin 1867, Susette Desaulles-dit Duneuf vendra de gré à gré, sous de favorables conditions, la récolte en foin et regain d'environ 16 poses situées dans les territoires de Fenin, Vilars et Saules. Le rendez-vous est dans son domicile à Saules, le jour sus-indiqué, à une heure après-midi. S'il se présente des amateurs, on vendra également la récolte en froment et avoine de 2 poses.

15. Ensuite de permission obtenue, on vendra par voie d'enchères publiques, vendredi 21 juin 1867, dès les 8 heures du matin, dans la maison de Mad. Haller, au bas du village de St-Blaise, tout le mobilier de la pension Petit-pierre, consistant en plusieurs bois-de-lit à une et à deux personnes, literie, tables de toutes les grandeurs, dont une à coulisses, une ronde pliante, une carrée en noyer, canapé et chaises assortissantes, glaces, ustensiles de cuisine, de cave, et d'autres provenant d'un magasin d'épicerie, etc., et quantité d'objets dont le détail serait trop long.

14. Le jeudi 20 juin 1867, à 9 heures du matin, on exposera en vente par enchères juridiques, sur la place Parry, à Neuchâtel, les

ustensiles de cuisine ci-après désignés, entièrement neufs et n'ayant pas servi, le tout en bon cuivre, savoir: 6 cocasses ordinaires, une dite grande, une casserole et une petite marmite en cuivre, neuf coupes de pochon à lait, cinq pochons à lait emmanchés avec pieds, dix casses à eau en cuivre, une grande tourtière en cuivre.

A VENDRE.

Chez Adolphe Elzingre, boulanger, du bon **pain de ménage**, à 19 c. la livre.

16. A vendre une paire de **harnais** garnis de plaqué blanc, encore en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis.

17. A vendre, une voiture basse dite **Milord**, forme Victoria, avec siège devant à deux places, essieux patent, avec flèche et limonière, très-soigneusement établie par le premier carrossier de Genève et encore comme neuve, ayant très-peu roulé. S'adr. pour renseignements, à M. Liebermann, sellier, à Neuchâtel.

ECLUSE N° 29, on vendra tous les jeudis, vin rouge de France, à 40 c. le pot; vin blanc ordinaire, de 40 à 50 cent., par telle quantité qu'on voudra.

19. A vendre, une cinquantaine de belles **billes de noyer**, en grande partie très-sèches et de différentes épaisseurs. S'adr. à Bron, à Corcelles.

20. A vendre, 4 jolies collections de **sceaux** des cantons et communes de la Suisse, et de personnages et institutions illustres. Le bureau de cette feuille indiquera.

A VENDRE, faute d'emploi, 2 **alamans**, bies à bain-marie, avec accessoires, et en très-bon état; contenant l'un 50, et l'autre 80 pots fédéraux. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

22. On offre à remettre un atelier d'asphalteur, outillage et marchandises: chars à bras, chaudières, rosaces, goudron, pains d'asphalte et tout ce qui est nécessaire pour travailler de suite. Atelier et hangar sont compris. (NB. Dépôt et magasin à la Chaux-de-Fonds). S'adr. à Mad. Brunod, Grand-rue, n° 14, à Neuchâtel.

JAQUES ULLMANN, rue du Seyon, n°6 et Grand-rue 9, à côté de M. Berger, pâtissier. **Pour trousseaux**, de la bonne toile de fil, blanche, pour draps de lit sans couture, 1 1/2 aune de largeur; toile blanche et écrue, 2/3, 3/4 et 7/8; toutes ces toiles ont été achetées des premières fabriques de France. Comme la saison est déjà un peu avancée, on vendra avec grand rabais, une grande partie de robes d'été et mi-saison.

ATTENTION!

A vendre, chez M. Pierre Chausse, rue neuve des Poteaux, 5, plusieurs chaudières en cuivre en très-bon état, dont deux de la contenance chacune d'environ 90 pots, à fr. 150 la livre. Deux potagers, l'un conviendrait à un grand ménage ou à une petite pension. Le même achète et échange les vieux ustensiles de ménage, ainsi que les métaux, tels que: vieux cuivre, laiton, étain et plomb. Son magasin est toujours assorti en ferblanterie et ustensiles de ménage en tout genre.

52. Une chambre à deux fenêtres, non meublée, au 2^e étage, Grand-rue 15.

53. On offre à louer, pour dépôt de matériaux ou marchandises, une partie du chantier Roulet, à la Maladière. S'adr. à D. Schmoeker, rue des Epancheurs 10.

54. A louer, pour la St-Jean, au faubourg de l'Hôpital, n° 55, un logement se composant de 3 chambres, avec cuisine et dépendances. S'adr. au 1^{er} étage.

55. A louer, au centre de la ville, une belle cave. S'adr. rue du Temple-neuf, 22, au 1^{er}.

56. Une chambre non meublée, à louer pour la St-Jean. S'adr. rue des Chavannes, n° 6, 4^{me} étage.

57. A louer, de suite, trois jolies et bonnes chambres, avec service. Rue St-Maurice, n° 6.

58. A louer, rue du Seyon, un logement composé de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

59. A louer de suite, pour cas imprévu, un logement de 5 pièces, situé maison Hotz, rue St-Maurice. S'adr. à Mme veuve Faivre, boisselière, sous l'hôtel des Alpes.

60. A louer, pour Noël ou plus tôt si on le désire, plusieurs magasins et ateliers en ville. S'adr. au magasin de papiers peints, place du Marché, n° 8.

61. A louer, à un ou deux messieurs soigneux, une chambre meublée. S'adr. rue de l'Oratoire n° 1, au 1^{er} étage.

62. Une personne d'âge mûr désirerait trouver pour partager un petit logement déjà meublé, une personne honnête et sédentaire. S'adr. au bureau d'avis.

63. A remettre, au centre de la ville de Genève :

1^o Un grand café-brasserie (au besoin on prendrait un associé).

2^o Deux beaux cafés, ayant sept et quinze ans d'existence, nombreuse clientèle, pour cause de cessation de commerce.

3^o Plusieurs petits cafés en ville et aux environs, à des conditions très-avantageuses. Pour plus de détails, écrire, Comptoir Commercial, rue du Mont-Blanc n° 15, Genève. Affranchissement obligatoire.

64. A louer immédiatement, à la **fabrique de Cortaillod**, deux jolis logements de 7 et 4 pièces, avec dépendances, tous deux remis à neuf tout récemment.

65. A louer, pour la St-Jean, un cabinet non meublé. S'adr. rue de l'Ecluse, n° 25, au 2^{me} étage.

66. A louer pour St-Jean, à **Colombier**, deux appartements de 5 à 4 pièces avec les dépendances, remis à neuf, ainsi qu'un grand atelier dans la même maison. S'adr. à M. Emile Douillot, à Neuchâtel.

branches d'arbres qui commençaient à verdier. Des cavaliers traversaient la plaine ventre à terre. Le kolbach à la pointe du sabre, et poussaient des cris qui montaient jusqu'au ciel.

Le télégraphe jouait sur la côte de Saint-Jean. Burguet me dit en montrant :

— Si nous comprenions ces signes, Moïse, nous saurions mieux ce qui nous attend d'ici à quinze jours.

Quelques personnes s'étant retournées pour nous entendre, nous redescendîmes dans la rue du Quartier, tout pensifs.

Les soldats, aux fenêtres de la caserne, tout en haut, regardaient aussi. Des quantités d'hommes et de femmes accouraient.

Nous traversâmes cette foule. Dans la rue des Capucins, toujours déserte, Burguet, qui marchait la tête penchée, s'écria :

— C'est donc fini !... Que de choses nous avons vues depuis vingt-cinq ans, Moïse ! Que de choses étonnantes et terribles !... Et c'est fini !

Il me tenait la main et me regardait comme étonné de ses propres paroles ; puis se remettant à marcher :

— Cette campagne d'hiver m'épouvantait, dit-il ; cela traînait... traînait... et le coup de tonnerre n'arrivait pas !... Mais demain, après-demain, qu'allons-nous apprendre ? L'empereur est-il mort ? Que décidera-t-on de nous ? La France sera-t-elle encore la France ? Que nous laissera-t-on ? Que nous prendra-t-on ?

Et continuant de réfléchir de la sorte, nous arrivâmes devant notre maison. Alors, comme réveillé tout à coup, Burguet me dit :

— Moïse, de la prudence !... Si l'empereur

67. Pour la St-Jean, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, à des personnes soigneuses et tranquilles. S'adr. à M^{me} Petitpierre-Virchaux, faubourg de la gare.

De suite, une chambre meublée et une cave pour une particulier. S'adr. au propriétaire de la maison n° 4, rue du Château.

69. A louer, pour la St-Jean, près de la ville, 3 ou 4 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. à A. Frey, relieur, Vauseyon n° 4, 3^{me} étage.

70. La belle cave du haut des Terreaux, maintenant d'un accès très-facile, contenant une quarantaine de bosses environ, est à louer pour la St-Jean. Elle pourrait être au besoin démeublée et servir pour un vaste entrepôt de marchandises, au gré des amateurs. S'adr. pour les conditions à M. Narbel.

ON DEMANDE A LOUER.

71. On demande à louer, à Neuchâtel, ou à proximité de la ville, une propriété fermée offrant de 12 à 20 chambres, dépendances, jardin et ombrages. S'adr., sous plis cachetés aux initiales M. M. au bureau de cette feuille.

OFFRES DE SERVICES.

72. Une fille qui sait bien cuire et faire tous les ouvrages d'un ménage, et qui aime les enfants, demande une place. S'adr. à Catherine Kiby, hôtel du Poisson.

73. Une domestique âgée de 24 ans, porteuse de bons certificats et sachant faire une bonne cuisine, demande une place dans une bonne maison pour le plus tôt possible. S'adr. chez Mad. Schneider, rue des Moulins, 29, au second.

74. Une jeune fille âgée de 17 ans, demande à se placer de suite comme femme de chambre. S'adr. rue des Moulins, n° 29, au 3^{me} étage.

75. Une institutrice allemande désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place dans un pensionnat ou dans une famille. S'adr. chez Mme Perret, au Plan n° 2.

76. Mme de Perrot-Bovet (Thoune, canton de Berne), cherche à placer :

1^o Une jeune institutrice allemande, morale, d'un excellent caractère, bonne musicienne, et pouvant enseigner à fond les langues allemande et anglaise, et toutes les sciences élémentaires.

2^o Comme bonne ou femme de chambre, une jeune Bernoise, recommandable sous tous les rapports, et qui, désirant apprendre le français, se contenterait d'un faible salaire, pourvu qu'elle eût l'occasion d'apprendre cette langue.

77. Une jeune Vaudoise, d'un caractère doux et facile, aimerait à se placer de suite comme bonne ou pour aider dans un ménage ; pour les renseignements, s'adresser à Mme Matile, rue des Terreaux 7, 3^e étage, ou à Mlle Julie Marcuard, rue du Môle, 5.

78. On désire placer une jeune fille de 16 ans chez une honnête famille, où elle pourrait apprendre la langue française. Habitée à tous les travaux de la maison, elle aimerait aider à faire le ménage. Pour des informations, s'adresser au pasteur de Signau (Berne).

79. Une fille allemande, sachant faire la cuisine et connaissant les ouvrages à l'aiguille, recommandée par de bons certificats, cherche à se placer de suite. S'adr. à M^{me} Jean Stuker, maison Dellenbach, au faubourg de la Maladière, n° 12.

80. Une domestique recommandable aimerait se replacer pour la St-Jean. Elle sait faire un bon ordinaire. S'adr. faubourg du Crêt, 17, au 1^{er}.

81. Une jeune fille de 19 ans, parlant les deux langues, cherche une place de bonne d'enfant ou de femme de chambre ; elle sait bien coudre et repasser. S'adr. chez Mad. Rossel, rue du Temple-neuf, n° 6.

82. Une jeune personne de la Suisse allemande, fournissant de bons renseignements, cherche une place de sommelière dans un établissement de cette ville ou des environs. S'adr. au bureau d'avis.

n'est pas mort, les vétérans tiendront jusqu'à la dernière seconde. Songez-y, ceux qui leur seraient suspect, auraient tout à craindre.

Je le remerciai de ce qu'il me disait, et je montai chez nous, me promettant bien de suivre son conseil. (A suivre.)

(Journal des Débats.) ERCKMANN-CHATRIAN.

83. Une bonne **nourrice** offre ses services dès-maintenant. S'adr. à Julie Raclé, à Gleresse.

84. Une personne d'âge mûr, de toute confiance, ayant l'habitude de diriger un ménage et sachant bien faire la cuisine, désire trouver une place chez des personnes tranquilles ; elle pourrait entrer tout de suite. S'adresser, pour des renseignements, à Charles Perrin-Gros, rue de l'Oratoire, n° 5.

85. Un jeune homme de ce canton, 20 ans, sachant bien lire et écrire, voudrait trouver une place de domestique de magasin, valet de chambre, ou autre emploi de ce genre. Pour des renseignements, s'adresser chez M. L. Favre, tonnelier, à l'Ecluse.

86. Une personne de 22 ans, robuste et parlant les deux langues, désire se placer comme cuisinière, bonne d'enfant, ou pour soigner un petit ménage. S'adr. rue du Neubourg, 6.

87. Une bonne cuisinière, 27 ans, porteuse de recommandations, aimerait se replacer pour la St-Jean dans une bonne maison particulière. S'adr. à la cuisinière de M. Perrin, à Comondrèche.

88. Une personne d'âge mûr, désirerait se placer comme bonne d'enfant ou pour soigner un petit ménage. De bons certificats seront fournis. S'adr. à Rod. Gallmann, faubourg de l'Hôpital, n° 5.

89. Pour la St-Jean, une jeune fille d'honnêtes parents du canton d'Argovie cherche une place de femme de chambre dans une bonne maison ; elle est habile dans tous les ouvrages du sexe et elle parle allemand et français. S'adr. au bureau d'avis.

90. Une jeune allemande, 21 ans, demande pour la St-Jean une place de domestique ; elle a de bons certificats et sait faire un bon ordinaire. S'adr. rue des Epancheurs, n° 5, 3^{me} étage.

91. On voudrait placer chez d'honnêtes gens, de suite ou plus tard, une jeune fille de 18 ans, qui désire apprendre le français ; elle ne réclame point de gages, et s'aiderait à soigner le ménage, moyennant un bon traitement. S'adr. à M. Hauenstein, confiseur, à Serrières.

92. Un jeune homme de toute moralité, parlant allemand et français, ayant été employé comme infirmier dans un hôpital de la Suisse française, muni de bonnes attestations, cherche une place de valet de chambre ou sommelier dans un café. Il pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau de ce journal.

93. Une personne de toute confiance, âgée de 27 ans, ne parlant que le français, demande une place de bonne ou de femme de chambre, ou à défaut pour tout faire dans un ménage. S'adr. chez M. Clerc, serrurier aux Chavannes.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

94. On demande une fille de chambre, à l'hôtel du Poisson, à Neuchâtel.

95. On demande, de suite ou pour la St-Jean, une fille connaissant la cuisine et pouvant faire un bon ordinaire. A la même adresse, pour bonne d'enfant, une fille pas trop jeune et ayant l'habitude des enfants. S'informer au bureau d'avis.

96. On demande, pour faire un petit ménage et soigner deux petits enfants, une femme d'un âge mûr et de toute probité. S'adr. rue des Halles, maison Koch, n° 7, au 5^e étage.

97. On demande, si possible pour la St-Jean, ou à défaut pour plus tard, une femme de chambre de 25 à 50 ans, sachant bien travailler, blanchir et repasser. Elle devra aussi aider la maîtresse de la maison dans la direction d'un gros ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. On ne sera pas regardant pour le gage. S'adr. à Mme DuPasquier-Terrisse, au Petit-Cortaillod.

98. On demande pour la St-Jean, une personne d'âge mûr, munie de bonnes recommandations, pour soigner un petit ménage de deux personnes. S'adr. au faubourg du Crêt, n° 5, au rez-de-chaussée, chez M. Borel, entrepreneur, le matin de 7 à 8 h. et le soir de 6 à 8 heures.

99. On demande de suite une Neuchâteloise, âgée de 25 à 50 ans, connaissant bien le service de bonne, ayant servi comme telle dans de bonnes maisons. S'adr. à Mme la comtesse Püchler, au château de Mésery, près Lausanne. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations.

100. On demande pour un hôtel du Vignoble, une cuisinière et une sommelière bien recommandées et sachant le français. S'adr. au bureau d'avis.

101. On demande pour entrer du suite, une jeune et brave fille sachant le français et l'allemand, pour s'aider à servir dans un magasin ; elle doit savoir bien coudre et il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au magasin de H.-E. Henriod, libraire.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

102. On a égaré en ville un parapluie de dame, soie brune, canne bout blanc à corbin ; le rapporter contre récompense au magasin d'A. Perregaux.

103. Mercredi dans la journée, on a perdu une montre à répétition, boîte en argent. Prière à la personne qui pourrait l'avoir trouvée, de la rapporter contre bonne récompense, au bureau de cette feuille.

AVIS DIVERS.

Deutsches Missionsfest.

Allen Freunden des Reiches Gottes hiesiger Stadt und Umgegend diene zur Nachricht, daß nächsten Sonntag, den 23 Juni, Nachmittags von 2 Uhr an in der Schlosskirche das diesjährige deutsche Missionsfest stattfinden soll. Beim Beginn wird mit der Glocke ein kurzes Zeichen gegeben werden.

Le public de la ville est prévenu que le coup de cloche qui sera donné dimanche prochain à 2 heures à la Collégiale, signifie le commencement d'une réunion allemande de missions.

AVIS

Le soussigné, Georges-Alexandre Clottu fils, à Cornaux, nommé par la justice de paix du cercle de St-Blaise curateur du citoyen Charles-Frédéric Clottu-dit-chez-André, agriculteur, domicilié à Cornaux, invite les personnes qui peuvent être créancières du dit Charles-Frédéric Clottu par titre, compte, etc., ainsi que celles envers lesquelles il aurait contracté des cautionnements, à bien vouloir lui faire parvenir d'ici au 20 juillet prochain le compte exact de ce qui peut leur être dû par son pupille. Passé ce terme, aucune réclamation ne sera plus admise.

Georges-Alexandre CLOTTU.

Crédit foncier neuchâtelois.

La Direction a l'honneur de rappeler à MM. les porteurs d'actions nouvelles, qu'à teneur des conditions d'émission de ces dernières, un troisième versement de fr. 100 par action doit être opéré **du 25 au 30 juin courant**, à la Caisse de la Société à Neuchâtel ou dans les agences.

Neuchâtel, le 17 juin 1867.

LE DIRECTEUR.

Les personnes qui ont des **vieux livres de Commerce, des lettres et autres papiers** dont elles aimeraient se débarrasser, peuvent s'adresser à la fabrique de papier de Serrières, qui les paie à un prix raisonnable et les fait charger à Neuchâtel par son charretier. Ces vieux papiers sont rebroyés en présence des personnes qui en font la demande.

AVIS

La Société des canotiers informe les amateurs qu'elle organise pour le courant du mois de juillet prochain un concours libre de navigation.

L'utilité de ce genre d'exercice est reconnue tous les jours, spécialement au point de vue hygiénique, et en présence des efforts nombreux que l'on fait pour embellir la ville et y attirer les étrangers, nous croyons que donner de la vie à notre lac en y implantant des fêtes de navigation à l'instar de celles qui ont lieu sur le lac Léman, c'est aussi contribuer dans une modeste sphère à la réalisation du but commun.

Persuadée que l'appui de la population ne lui fera pas défaut, la Société s'adresse donc à elle avec confiance en la priant de contribuer à la réussite du concours par des dons pour prix, qui seront reçus chez M. Henriod, commandant, place du Port.

Le programme des courses sera publié prochainement. Le Comité.

